

Statuts de protections et de menaces

Annexe (s) directives habitats : Annexe I Directive Oiseaux

Protection nationale : Oui - Espèce protégée par la loi française de 1976

Livres rouges : A surveiller en France CMAP 5 et statut non défavorable en Europe Non-SPEC

Tendances des populations : Europe : Augmentation – France : en augmentation

Conventions internationales : Annexe II Convention de Berne - Annexe II Convention de Washington – Annexe CI règlement CEE/CITES

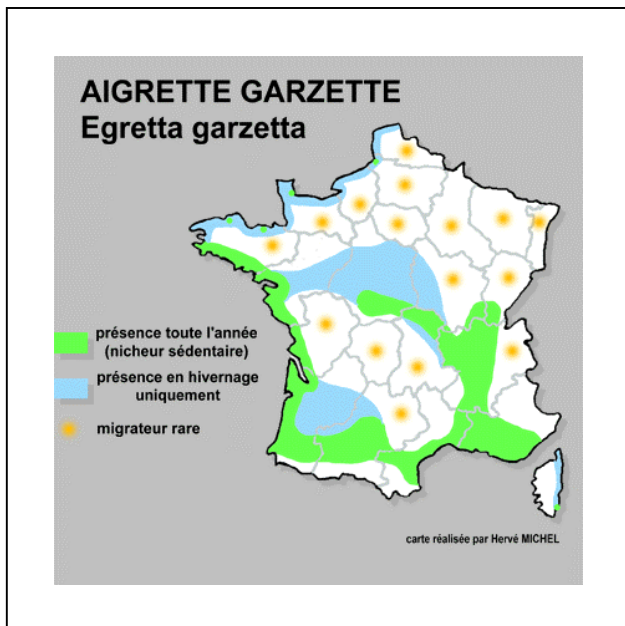
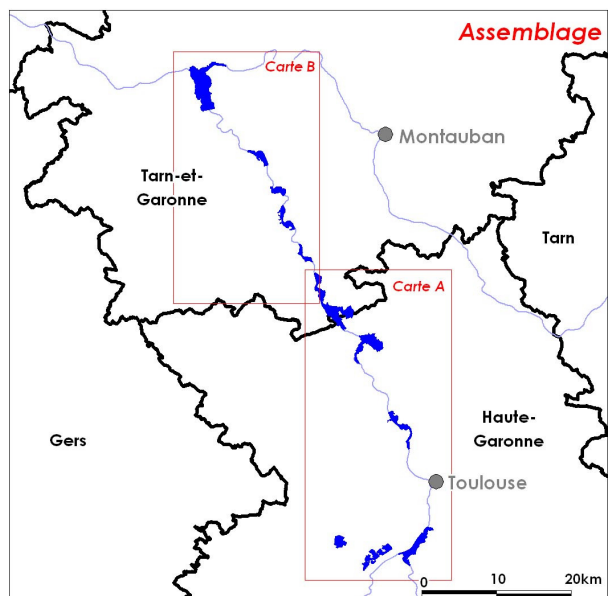
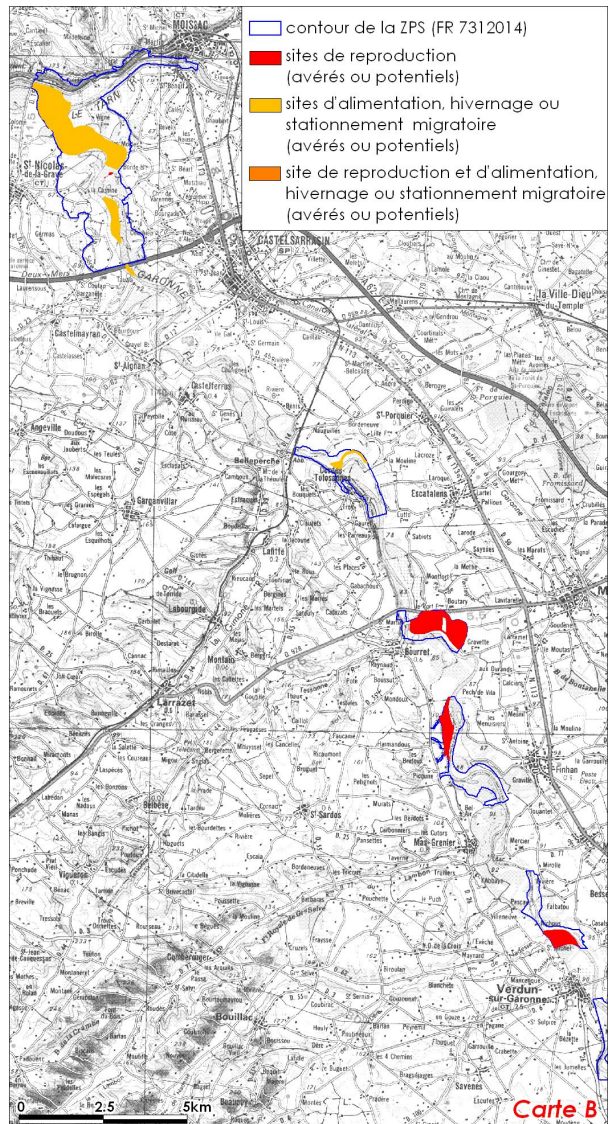
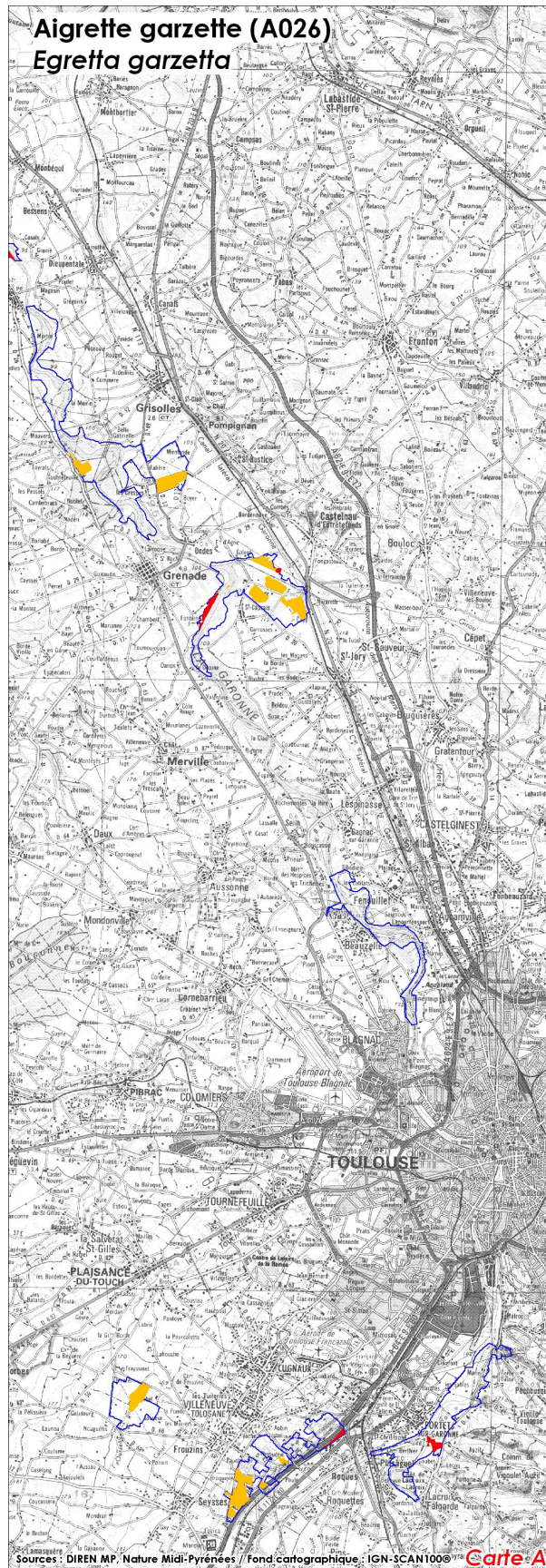


Photo : Jean-François Bousquet

Carte de répartition : Hervé Michel (www.oiseau-nature.com)

Répartition sur le site



Aigrette garzette *Egretta garzetta* Code Union Européenne : A026

Description de l'espèce

Taille de l'oiseau : 55 – 65 cm

Envergure : 88 – 105 cm

Migrateur partiel

Taille intermédiaire - entièrement blanche avec le bec noir et les doigts jaunes. En période nuptiale, deux longues plumes à la nuque.

En vol, pattes dépassant légèrement du corps.

Ecologie générale de l'espèce

Les eaux peu profondes sont essentielles à l'espèce pour mener à bien ses activités de pêche. Elle se nourrit de petits poissons, grenouilles, lézards, vers, crustacés, mollusques et d'une grande quantité d'insectes.

L'aigrette niche souvent en compagnie d'autres espèces de d'ardéidés, notamment avec le bihoreau, à proximité de zones humides.

Le nid est construit sur des taillis ou des arbres près de l'eau.

La femelle dépose 3 à 5 oeufs bleu-verdâtre clair, à intervalles de un à deux jours. L'incubation commence avec le premier oeuf pondu, et dure environ de 21 à 25 jours,

Ils effectuent leur premier vol au bout de cinq semaines avec leurs parents.

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : Année 2007

Date d'observation la plus ancienne connue : non précisée

Observateur(s) : Jean François Bousquet, Sylvain Frémaux, Marien Fusari

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des population sur le site : Nicheur et hivernant

Abondance sur le site Natura 2000 : 70 à 80 couples

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : Très important

Tendance d'évolution des populations : Stable voire en déclin

Synthèse globale sur l'état de conservation : Moyen ou dégradé

Habitat de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés : Code corine : 22.1 – 24.1 – 24.3 – 44.1 – 44.61

Effets des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Dégradation des sites de reproduction ; artificialisation des cours d'eau (barrage.), comblement des plans d'eau...

La coupe systématique des vieux arbres, des taillis de saules dans les habitats favorables à l'espèce.

Extension des plantations de peupliers.

La création de nouvelles pistes sur les zones occupées par l'espèce.

Les dérangements liés au tourisme et aux activités nautiques.

Objectifs conservatoires sur le site

Maintien des sites de reproduction actuels.

Favoriser l'implantation de nouveaux sites de reproduction.

Maintien des sites d'alimentation (vasières, marais...).

Préconisation de gestion conservatoire sur le site

Commentaires éventuels :

Actions (s) :	
Fiche (s) :	
Acteurs concernées :	

Sources documentaires

- Bouchet J.C. 1984,- Observation d'un cas d'hivernage d'Aigrette garzette, Egretta garzetta, à Toulouse en décembre 1981 et janvier 1982. Bull. de L'AROMP, 8 : 53. Muséum Toulouse.
- Marion L. 1991,- Inventaire national des héronnières de France 1989. Héron cendré, Héron bihoreau, Héron garde-boeuf, Héron crabier, Aigrette garzette. Rapport S.N.P.N., Ministère de l'Environnement 75 pp.
- Yeatman L. 1976,- Atlas des Oiseaux nicheurs de France. S.O.F. Paris.